



الهيئة المغربية لسوق الرساميل
+٥٥E+ +٥C٧O٥٥٤+ | ٤%٨٥% | ٢٤٨X٥O١
AUTORITÉ MAROCAINE DU MARCHÉ DES CAPITAUX

Rabat, le 16 septembre 2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Déclaration de franchissement de seuil de participation FS/EM/11/2020

L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) porte à la connaissance du public que Mme Selma Tazi, a déclaré avoir reçu, par voie de transfert direct suite à un héritage, 126 094 actions Sothema franchissant directement à la hausse le seuil de participation de 5% dans le capital de ladite société.

Suite à ce transfert, Mme Selma Tazi déclare détenir 133 723 actions Sothema, soit 7,42% du capital de ladite société.

Autorité Marocaine du Marché des Capitaux :

Tél : 05 37 68 89 75

E-Mail : information_financiere@ammc.ma